

DÉCLARATION DES PERFORMANCES, UPM PLYWOOD

N° UPM012CPR

1. Code d'identification unique du produit type :
Contreplaqué structural avec faces en bouleau et plis intérieur en épicéa, revêtu ou non revêtu, 5–24 mm
2. Usages prévus :
Pour utilisation intérieure, en tant que composant structural en milieu sec, selon la norme EN 636-1
Pour utilisation extérieure protégé en tant que composant structural en milieu humide, selon la norme EN 636-2
Pour utilisation extérieure en tant que composant structural, avec revêtement et peinture des chants, selon la norme EN 636-3
3. Fabricant:
WISA®
UPM Plywood Oy
P.O. Box 203
FI-15141 Lahti, Finlande
www.wisaplywood.fr
5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances :
Système AVCP 2+
- 6a. Norme harmonisée :
EN 13986:2004 + A1:2015

Organisme notifié :
Inspecta Sertifiointi Oy (N° 0416) a réalisé l'inspection initiale du site de fabrication ainsi que le contrôle de la production en usine, et a assuré la surveillance et l'évaluation continues du contrôle de la production, avant d'émettre le certificat de conformité du contrôle de la production de l'usine 0416-CPR-7110.

7. Performances déclarées :

Caractéristiques principales	Performances	Norme harmonisée
Résistance et rigidité à une charge concentrée	Non renseigné	EN 13986:2004+A1:2015
Résistance au contreventement	Calcul selon norme EN 1995 -1-1	
Résistance à l'impact	Non renseigné	
Résistance à la diffusion de vapeur d'eau (μ)	Humide 70, sec 200 (brut) Densité moyenne 520 kg/m ³	
Émission de formaldéhyde	E1	
Teneur en pentachlorophénol (PCP)	≤ 5 ppm	
Isolation aux bruits aériens	NPD	
Absorption acoustique (α)	0,10/0,30	
Conductivité thermique (λ)	0,13 W/mK	
Portance locale	Calcul selon norme EN 1995 -1-1	
Perméabilité à l'air	Non renseigné	
Qualité de collage (selon la norme EN 314-2)	Classe 3	
Durabilité biologique	Classe d'emploi 2 (brut)	
	Classe d'emploi 3 (revêtu et peinture des chants)	

Réaction au feu			
Conditions d'utilisation finale ⁽⁶⁾	Épaisseur minimale (mm)	Classe ⁽⁷⁾ (à l'exclusion des sols)	Classe ⁽⁸⁾ (sols)
Sans intervalle derrière le panneau à base de bois ^{(1), (2), (5)}	9	D-s2, d0	D _{fl} -s1
Avec un intervalle d'air confiné ou d'air libre ne dépassant pas 22 mm derrière le panneau à base de bois ^{(3), (5)}	9	D-s2, d2	-
Avec un intervalle d'air confiné et derrière le panneau à base de bois ^{(4), (5)}	15	D-s2, d1	D _{fl} -s1
Avec un intervalle d'air confiné et derrière le panneau à base de bois ^{(4), (5)}	18	D-s2, d0	D _{fl} -s1
Toutes conditions ⁽⁵⁾	5	E	E _{fl}

⁽¹⁾ Monté avec un intervalle d'air directement contre classe A1 ou A2-s1, produits d0 ayant une densité minimale de 10 kg par m3 ou au moins de classe D-s2, produits d2 ayant une densité minimale de 400 kg par m3.

⁽²⁾ Un substrat de matériel d'isolation en cellulose appartenant au moins à la classe E peut être inclus s'il est monté directement contre le panneau à base de bois, mais pas pour les sols.

⁽³⁾ Monté avec un intervalle d'air libre derrière. La face inverse de la cavité doit être au moins de classe A2-s1, produits d0 ayant une densité minimale de 10 kg/m3.

⁽⁴⁾ Monté avec un intervalle d'air libre derrière. La face inverse de la cavité doit être au moins de classe D-s2, produits d2 ayant une densité minimale de 400 kg/m3.

⁽⁵⁾ Les panneaux vernis ou revêtus de phénol et de mélamine sont inclus pour la classe excluant les sols.

⁽⁶⁾ Un écran pare-vapeur d'une épaisseur atteignant jusqu'à 0,4 mm et d'une masse atteignant jusqu'à 200 g/m2 peut être monté entre le panneau à base de bois et un substrat s'il n'existe pas d'intervalles d'air entre les deux.

⁽⁷⁾ Classe définie dans le tableau 1 de l'annexe à la décision 2000/147/CE.

⁽⁸⁾ Classe définie dans le tableau 2 de l'annexe à la décision 2000/147/CE.

Épaisseur nominale		5	9	12	15	18	21	24
Nombre de plis		3	5	5	6/7	7	8/9	8
Caractéristiques principales		Performances						
Résistance à la flexion caractéristique (N/mm ²)	$f_{m\parallel}$	50,5	34,7	26,5	25,9	25,0	24,4	23,1
	$f_{m\perp}$	8,8	16,1	19,1	17,4	18,4	17,0	18,3
Résistance à la compression caractéristique (N/mm ²)	$f_{c\parallel}$	23,8	20,5	15,7	16,6	15,8	13,5	13,1
	$f_{c\perp}$	16,3	12,8	16,3	12,8	15,8	15,3	18,2
Résistance à la tension caractéristique (N/mm ²)	$f_{t\parallel}$	34,4	12,3	9,4	10,0	9,5	8,1	7,9
	$f_{t\perp}$	9,8	7,7	8,6	9,2	9,5	9,2	9,9
Module d'élasticité moyen en flexion (N/mm ²)	$E_{m\parallel}$	14719	10109	7721	7558	7306	7108	6744
	$E_{m\perp}$	1907	4919	6222	5946	6457	6062	6645
Module d'élasticité moyen en compression et tension (N/mm ²)	$E_{t,c\parallel}$	8021	8181	6285	6638	6335	5388	5248
	$E_{t,c\perp}$	6500	5106	6508	5120	6330	6118	7261
Cisaillement sur l'épaisseur caract. (N/mm ²)	$f_{v\parallel}$	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
	$f_{v\perp}$	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
Cisaillement sur la face caract. (N/mm ²)	$f_{r\parallel}$	1,1	1,3	1,0	1,3	0,9	0,9	0,7
	$f_{r\perp}$	NPD	0,8	0,6	0,9	0,9	1,0	0,8
MOR moyen cisaillement dans l'épaisseur (N/mm ²)	$G_{v\parallel}$	350	350	350	350	350	350	350
	$G_{v\perp}$	350	350	350	350	350	350	350
MOR moyen cisaillement dans la face (N/mm ²)	$G_{r\parallel}$	35	49	49	70	51	40	40
	$G_{r\perp}$	NPD	40	38	31	45	46	65
Résistance et rigidité sous la charge concentrée		NPD						
Résistance aux impacts		NPD						
Valeurs k_{mod} et k_{def} selon la norme EN 1995-1-1								

Norme harmonisée EN 13986:2004+A1:2015

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Lahti, Finlande, 5 novembre 2018



Riku Härkönen, Product Manager,
UPM Plywood